

10/11/1999

## Conférence du stage à l'ordre des avocats au barreau de Draguignan

# L'éloquence de M<sup>e</sup> Alvarez

C'est une tradition annuelle à l'Ordre des avocats au barreau de Draguignan. Le concours d'éloquence de la conférence du stage, ouvert à tous les avocats inscrits sur la liste du stage, ou ceux inscrits au grand tableau après le 1<sup>er</sup> janvier 1999, s'est déroulé le 25 juin dernier à Draguignan, en présence d'une dizaine de candidats stagiaires. Ces jeunes maîtres ont dû subir une lourde épreuve, consistant en un exercice de plaidoirie d'une durée de 15 minutes environ, sur l'un des trois sujets proposés par le conseil de l'Ordre :

Euthanasie : meurtre ou assistance ?  
 Au nom de l'éthique, doit-on limiter les progrès des techniques médicales ?  
 « Se marier ou se passer » ?

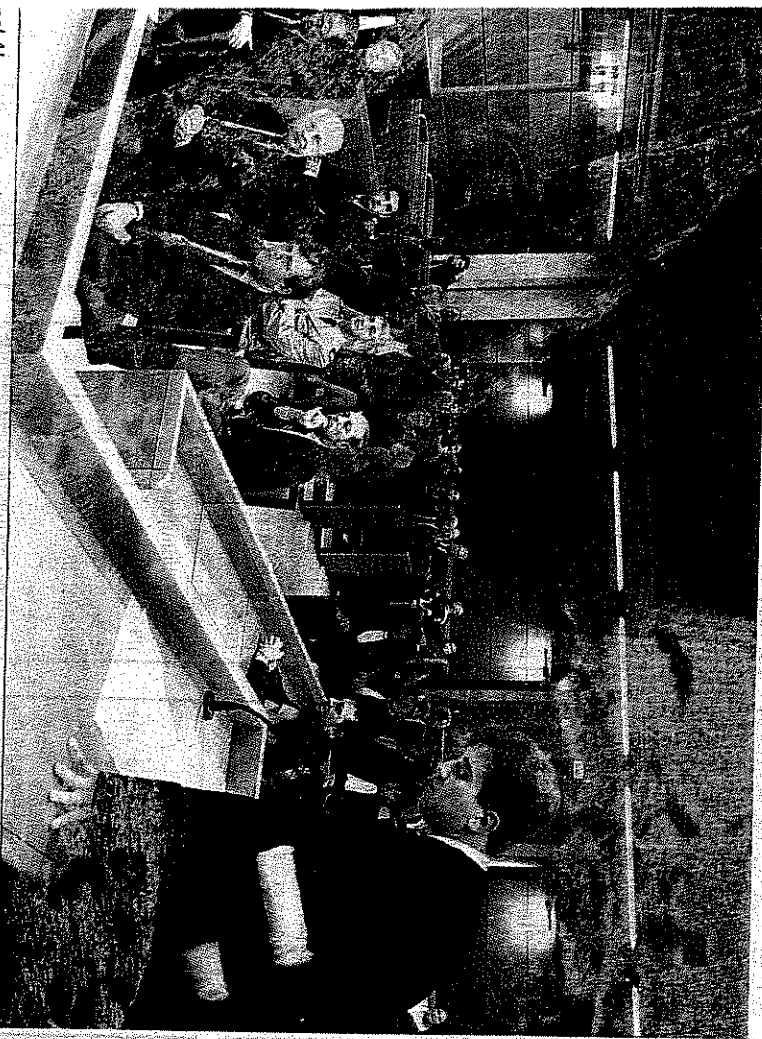
Le jury, présidé par le bâtonnier Gilbert Bouzereau et composé du bâtonnier Renaud Gilbert (doyen de l'Ordre), de M<sup>rs</sup> Bernard Hawardier et de deux conseillers juridiques chargés de la formation M<sup>rs</sup> Jean-Yves Chanot et M<sup>rs</sup> Pierre Benestan, a rendu son verdict hier soir, à l'occasion d'une audience solennelle dans la salle de la cour d'assises du Var, au cours de laquelle on devait noter la présence prestigieuse de M. Pech, 1<sup>er</sup> président de la cour d'appel d'Aix, du procureur général de la République M. Bastard, de M<sup>me</sup> Elisabeth Raynaud, présidente du TGI de Draguignan, de M. Christian Girard procureur de la République de Draguignan, des magistrats et avocats du TGI de Draguignan, ainsi que des autorités civiles et militaires dont M. Max Piselli, représentant M. Hubert Falco, M. Guy Angeli représentant M. Christian Martin et Olivier Audibert, représentant le député M. Jean-Michel Cauve.

Les lauréats, qui recevront une dotation financière, sont dans l'ordre M<sup>rs</sup> Lionel Alvarez (Saint-Raphaël), M<sup>rs</sup> Tony Marquary (Dra-

guignan) et M<sup>rs</sup> Segolène Tuloup (Draguignan). Cette dernière, très impressionnée, dans cette salle a été victime d'un léger malaise. Sans doute parce qu'elle occupait le siège de l'avocat général... Le doute, justement a été l'objet d'un brillant exposé de M<sup>rs</sup> Alvarez, lauréat de ce concours, concluant qu'il était encore utile à l'humanité. Auparavant, M<sup>rs</sup> Marquary nous a fait partager son insouciance, cette vertu qui est parfois l'expression d'une liberté et d'un devoir.

Le bâtonnier Gilbert Bouzereau, avant de conclure cette audience solennelle avait une pensée émue pour trois anciens bâtonniers de l'ordre des avocats au barreau de Draguignan, qui nous ont quittés : M<sup>rs</sup> Gérard Loisel, M<sup>rs</sup> Jean Lescaudier et M<sup>rs</sup> Eugène Masia. La cérémonie s'est achevée par un cocktail d'honneur, dans la salle des pas perdus.

A.P.



(Photo Roland Gall)

nel Alvarez : aucun doute, il a du talent.